

RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS DE LOISIR DES YVELINES 1er TOUR SECTEURS BENJAMINES (NORD/SUD) Dimanche 25 novembre 2018

TRAPPES Gymnase Paul Mahier, 2 avenue Hector Berlioz
Pesée : 14h30/15h00

1 - DÉFINITION

Le Critérium Benjamin doit permettre aux enfants d'accompagner leur découverte de la compétition dans une atmosphère éducative, dépassionnée sans pression sur les participants. C'est une entrée progressive dans la compétition sous une forme adaptée qui est recherchée. De l'engagement à la remise des récompenses, le benjamin doit être dans un contexte éducatif. Les accompagnateurs, les parents doivent dans la mesure du possible être concernés par l'organisation. Les rencontres doivent être courtes et se dérouler dans une ambiance empreinte de sérieux et de respect.

2 - SEXE : FEMININE

3 - ANNÉES DE NAISSANCE :

Nées en 2007/2008

[Se référer au tableau récapitulatif des contrôles d'engagement](#)

4 - NATIONALITÉ : Française et étrangère Non-résidents licenciés FFJDA inclus

5 - GRADES – LICENCE – PASSEPORT CERTIFICAT MÉDICAL

- Ceinture jaune orange minimum.
- Deux années de licence FFJDA, dont celle de l'année en cours.
- Passeport de moins de 8 ans (une tolérance de validité jusqu'au 31 août de la saison est accordée).
- Certificat médical obligatoire mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique du Judo, Jujitsu, en compétition datant de moins d'un an au jour de la compétition.

6 - PARTICIPANTS

Ouvert aux licenciés des Yvelines.

7 - CATÉGORIES DE POIDS

Benjamines : -29 kg ; -32kg ; -36kg ; -40kg ; -44kg ; -48kg ; -52kg ; -57kg ; -63kg ; +63kg

Nota : Les organisateurs pourront constituer des groupes de poids sans tenir compte des catégories ci-dessus quand les conditions l'imposeront. Dans ce cas il conviendra de respecter, dans la mesure du possible, un écart de poids maximum de 10 % pour constituer les groupes. Les participants qui auront changé de poids entre deux niveaux de sélection seront autorisés (jusqu'au tirage au sort) à combattre dans la catégorie supérieure (descente de poids non autorisée).

8 - ARBITRAGE

Règles d'arbitrage Animations FFJDA

9 - TEMPS DU COMBAT

Féminines : 2 minutes

Récupération entre deux combats : deux fois le temps nominal de combat

Décision obligatoire

10 - ORGANISATION

Un échauffement collectif devra être organisé avant le premier tour de la compétition.

11 - FORMULE DE COMPÉTITION

Cf. code sportif – Paragraphe J – Organisation – 3/ Formule de compétition

Formule de compétition : selon le nombre de participants.

Un benjamin ne devra pas participer à plus de 2 manifestations par mois.

À chacune de ces manifestations, il ne devra pas faire plus de six combats.

Accompagnant non autorisé.

12 - ÉPREUVES DE QUALIFICATION

Départementale sur engagement ou sélection (district)

Régionale sur sélection départementale.

13 - INSCRIPTIONS

Inscriptions via Extranet avant le mercredi 21/11/2018 (minuit).